

La fin de l'année arrive déjà à grands pas. L'actualité nationale, très en effervescence, montre que les baisses de dotations pour les collectivités locales, vont être importantes. La gestion de la commune nécessite une vigilance accrue des dépenses au quotidien et c'est la mission de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal.

Deux nouveaux sénateurs pour le département du Loir-et-Cher ont été élus le dimanche 24 septembre pour une durée de 6 ans : Jacqueline Gourault et Jean-Marie Janssens.

Même si le conseil municipal a du enregistrer des démissions, rien ne doit perturber la vie quotidienne. les projets continuent et foisonnent malgré tout.

La rentrée scolaire 217 s'est passée dans de bonnes conditions, avec la création de la nouvelle classe permettant ainsi à Valérie Redouin d'enseigner à une classe Cours préparatoire (cp pur).

129 enfants sont scolarisés aux écoles de Selommes, domiciliés sur les communes de Selommes, Faye, Rocé et Villetrun répartis en 6 classes (2 maternelles et 4 classes de primaire). 111 repas sont servis chaque jour, et l'accueil périscolaire apporte un service de grande qualité très apprécié des parents et surtout des enfants.

D'importantes actions ont eu lieu ces derniers mois : des pare-ballons ont été installés à l'ancien stade et près du City-parc. Des travaux de rénovation vont être réalisés durant l'hiver au presbytère grâce à une généreuse et très appréciable subvention du diocèse et nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir un prêtre.

La salle de musique va être rénovée et la clôture du garage DP 41 va être réalisée. Des conventions signées entre le club de foot USS et la commune permettent de mutualiser du matériel (notamment la tondeuse.).

C'est également avec une grande joie, suite à deux réunions publiques, qu'une nouvelle association à vu le jour. Le café associatif "Le K-Fé de la Houzée", lieu convivial où vous êtes attendus nombreux et nombreuses.

Vous pouvez consulter le Selommois dans la rubrique "Mairie virtuelle", et vous verrez ainsi que nous avons porté un coup de projecteur sur le projet de réhabilitation de l'EHPAD. Tous les services médicaux de proximité doivent être maintenus : le cabinet des infirmières, notre pharmacie et le maintien des consultations du médecin sur Selommes. Ces services sont une vraie chance pour notre village.

En attendant que le froid ne s'installe paisiblement, l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal demeurent à votre disposition pour un vrai service public.

Votre maire, Claire Foucher-Maupetit